



PRÉFET DES COTES-D'ARMOR

**DEMANDE D'ORGANISATION DE MANIFESTATION NAUTIQUE
(sportive ou festive)**

V. 11-05-2012

- Décret n° 2013-253 du 25 mars 2013
- Code du sport, notamment les articles L.321-1 et D.321-1 à D.321-5, D.331-5, A.331-25 et l'annexe III-21-1 (assurances), R.331-6 à R.331-17, A.331-2 à A.331-7 et A.331-37 à A.331-42 (réglementation)

MANIFESTATION :

Intitulé de la manifestation : _____

Date(s) : _____

Nature de la manifestation : _____

DURÉE DE L'ÉPREUVE : _____

CALENDRIER SUR LEQUEL A ÉTÉ INSCRIT L'ÉPREUVE : _____

FÉDÉRATION SPORTIVE AYANT AGRÉÉ CETTE MANIFESTATION (LE CAS ÉCHÉANT) :

ORGANISATION :

Nom de la personne ou de l'association organisatrice : _____

Adresse postale : _____

l _ | _ | _ | _ | _ | _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de **portable** : _____ Numéro de **fax** : _____

Adresse **mail** : _____

A : _____, le _____
Nom, qualité et signature du demandeur :

Je précise que cette manifestation sportive :

- donnera lieu**
- ne donnera pas lieu**

à un classement des concurrents en fonction de la plus grande vitesse réalisée, ou d'une moyenne imposée (épreuves de régularité et d'endurance) sur tout ou partie du parcours.

Je reconnais être débiteur envers l'État des redevances correspondant à la mise en place du service d'ordre exceptionnel nécessaire pour assurer la sécurité du public et de la circulation à l'occasion du déroulement de la manifestation.

Je prends l'engagement de consulter en temps utile les Maires des communes concernées, d'informer les autres utilisateurs du plan d'eau de l'itinéraire de la manifestation avec les heures de passage et de respecter et faire respecter par les participants les règlements généraux et locaux applicables.

Je m'engage à prendre à ma charge, le cas échéant, les frais du service d'ordre exceptionnel mis en place à l'occasion de l'épreuve, ainsi que les frais de secours et autres, nécessités par l'épreuve.

Je m'engage à assurer la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute nature des rives et aménagements du plan d'eau ou de ses dépendances imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés.

Je décharge expressément l'État, les départements, les communes et leurs représentants de toute responsabilité civile en ce qui concerne tous les risques éventuels, et notamment les conséquences des dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens par le fait, soit de l'épreuve, soit d'un accident survenu au cours et à l'occasion de cette épreuve.

Je prends l'engagement de fournir, dans un délai minimum de **six jours francs** avant la date de l'épreuve, un exemplaire signé de la police d'assurance, conformément aux articles L.321-1, R.331-10, D.321-1 à D.321-5 et D.331-5 du code du sport, et stipulant que l'assureur s'engage à renoncer, en cas de sinistre, à tout recours contre l'État et les autorités départementales ou municipales ainsi que contre toute personne relevant desdites autorités à un titre quelconque.

Date de la demande :

Nom, qualité et signature du demandeur :

NOTICE DESCRIPTIVE DE LA MANIFESTATION SPORTIVE

Dénomination de l'évènement :

Aviron Canoë-Kayak Kite-surf Bateaux (à préciser) :

Autres (nautique à préciser) :

Kilométrage :

Délivrance d'un titre international ou national Budget d'organisation supérieur à 100 000€

Date, lieu et heure de départ (premier concurrent) :

Date, lieu et heure d'arrivée (dernier concurrent) :

Nombre approximatif de participants ou d'embarcations :

Nombre prévisionnel de spectateurs :

Présence de : licenciés : non licenciés : mineurs

Itinéraire détaillé - (à préciser) :

.....

Le cas échéant, espaces nécessitant selon l'organisateur :

- **l'interdiction des autres activités, ou pratiques nautiques**

.....

PLAN DE SÉCURITÉ ET DE SECOURS

Heure de mise en place des moyens de secours :

- Pour les essais :

- Pour le déroulement de l'épreuve :

Moyens de sécurité :

- Nom et numéro de téléphone *portable* du responsable de la sécurité pendant l'épreuve :

.....

- Nombre et type de bateaux encadrant la course :

OBSERVATIONS IMPORTANTES

- **Les moyens de sécurité** (bateaux de sécurité, parkings réservés au public, emplacement interdit au public, accès, etc...) et les moyens de secours **devront être indiqués sur une carte ou un plan de l'itinéraire.**
- Il appartient aux organisateurs de solliciter eux-mêmes, avant la transmission du dossier de demande à la Sous-Préfecture, le concours des moyens de secours prévus auprès des services concernés, associations, entreprises privées ou autres organismes. **Les conventions avec les fournisseurs devront être jointes au dossier transmis.**

INFORMATIONS DESTINÉES AUX SERVICES DE SECOURS

Contact :
SDIS 22

La manifestation a-t-elle déjà eu lieu : OUI NON

Respect des règles techniques et de sécurité (RTS) établies par la fédération agréée concernée :
 OUI NON

Nature du site :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> En plein air. Surface en hectare : | <input type="checkbox"/> En rivière |
| <input type="checkbox"/> Clos | <input type="checkbox"/> En lac |
| <input type="checkbox"/> Sur route | <input type="checkbox"/> En montagne |
| <input type="checkbox"/> Sur circuit | <input type="checkbox"/> Aérien |
| <input type="checkbox"/> Tout terrain | <input type="checkbox"/> Autre : |

Installations provisoires :

- Chapiteau Tribunes Utilisation exceptionnelle de locaux

Population

Nombre maximal de spectateurs attendus (autres que les compétiteurs) :

- Public assis
 Public debout : cérémonie culturelle, réunion publique, exposition, foire, salon.
 Public debout : spectacle avec public statique, fête foraine.
 Public dynamique : rave party, carnaval, spectacle de rue, fête de la musique.
 Pas de public

Si public debout

Nombre de personnes : Surface disponible :

Si public assis

Nombre de places : Gradin : OUI NON Nombre de places :

Si événement de longue durée, hébergement sur place : OUI NON

Si oui, modalité d'hébergement :

Nombre de personnes de l'organisation présentes et actives sur la manifestation :

Accès des secours

Est-il prévu un ou des itinéraires réservés aux secours : OUI NON

Si oui combien :

Préciser sous forme de texte où guider les sapeurs-pompiers sur place :

.....

Est-il prévu un poste de commandement : OUI NON

Est-il prévu un point d'accueil des secours : OUI NON

Si oui combien :(les faire figurer sur les plans ou les nommer).

Structure des secours

Médecin(s) : OUI NON
Nombre :
Noms - **joindre** l'(es) attestation(s) :

Présent(s) sur le site : OUI NON
Permanence à domicile (ou cabinet médical) : OUI NON
Infirmier : OUI NON
Nombre :
Présent sur le site : OUI NON
Permanence à domicile (ou cabinet médical) : OUI NON
Ambulance(s) agréée(s) sur le site – joindre les conventions : OUI NON
Nombre d'engins :

Secouristes – joindre la (les) convention(s):
Croix Rouge Autres organismes (à préciser) :
Nombre de personnels présents :
Secouristes spécialisés (plongeurs, pisteurs, etc...) : OUI NON
Si oui, nombre :
Préciser (plongeurs, spéléologues, pisteurs...) :

Nombre de poste de secours :
Structure fixe : OUI NON
Si oui, nombre :
Structure mobile : OUI NON
Si oui nombre :
Extincteurs : OUI NON
Nombre : Type :
Service d'ordre privé : OUI NON
Nombre d'agents :
Service d'ordre public : OUI NON
Nombre d'agents :
Signaleurs pour le public : OUI NON
Nombre de signaleurs : dont fixes : dont volants :

Hôpital d'accueil :
Les organisateurs devront prendre toute disposition utile pour que les services médicaux et chirurgicaux d'un établissement hospitalier soient prêts à recevoir les blessés éventuels pendant la durée de la course.
Hélicoptère prévu : OUI NON
Localisation :

Transmissions

Moyens prévus pour l'alerte des secours publics : OUI NON
Type d'équipement : Téléphone urbain Téléphone mobile Autre :
Réseau de transmission de l'organisation (communication interne : signaleurs, etc...) : OUI NON
Type d'équipement : Téléphone mobile Radio :
Sonorisation du site : OUI NON

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE :

- Toutes les pages de 1 à 7** du dossier de demande correctement renseignées ;
- Les conventions avec les fournisseurs de moyens de secours et attestations de présence sur site des médecins, ambulanciers et associations agréées de sécurité civile ;
- Le plan de l'itinéraire, avec indication des moyens de secours et le positionnement des bateaux de secours et de sécurité (schéma directeur d'utilisation du plan d'eau colorisé) ;
- Le règlement particulier de l'épreuve ;
- Un exemplaire signé de la police d'assurance (ou engagement à la fournir au plus tard 6 jours francs avant la date des épreuves) comportant les mentions de conformité aux textes ci-dessus référencés ;

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS COMPLETS

- **2 mois avant la date de la manifestation**

Le dossier peut être déposé ou envoyé en Sous-Préfecture de DINAN en DEUX exemplaires à l'adresse suivante :

- Monsieur le Sous-Préfet de DINAN – 17 rue Michel – CS 72061 - 22102 DINAN Cedex.

MODÈLE D'ATTESTATION D'ASSURANCE

(à remplir par l'assureur)

Je soussigné(e),
raison sociale

certifie par la présente que la police d'assurance (**numéro et période de validité du contrat souscrit**) :
.....
contractée par les soins de (nom et adresse) :
.....
pour le déroulement de
.....
organisé(e) le

a pour objet de garantir, *conformément aux prescriptions des articles R.331-6 à R.331-17* du code du sport, « en cas d'accident, d'incendie ou d'explosion survenus au cours de toute manifestation sportive désignée aux conditions particulières ou des essais prévus au programme officiel de cette manifestation :

1°) les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisateur ou aux concurrents du fait des dommages corporels ou matériels causés aux spectateurs, aux tiers, aux concurrents, mais seulement, pour ces derniers, lorsqu'il s'agit d'épreuves ne comportant pas, sur la totalité de leur parcours, un usage privatif de la voie publique ;

2°) les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisateur ou aux concurrents envers les agents de l'Etat ou de toute autre collectivité publique participant au service d'ordre, à l'organisation ou au contrôle de la manifestation sportive, ou envers leurs ayants droit, du fait des dommages corporels ou matériels causés auxdits agents ;

3°) les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'Etat, aux départements et aux communes pour tous les dommages causés aux tiers ou à l'organisateur par les fonctionnaires agents ou militaires mis à la disposition de ce dernier ou leur matériel ».

Montant des garanties :

Je m'engage à renoncer, en cas de sinistre, à tout recours contre l'État et les autorités départementales ou municipales ainsi que contre toute personne ou service relevant desdites autorités à un titre quelconque.

Date :

Signature et cachet de l'assureur